

Accueil dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
+33811882200
Coût d'un appel local
référence : 30000951030647

Votre contact
Pôle facturation - 03 87 34 37 37
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
email : facturation-pro@energem.fr

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Votre référence à rappeler : 324 131

contrat n° 939935

client titulaire	SAS TRANSPORTS TENDRON
siren	836350165
espace de livraison	route nationale 20 CERCOTTES
offre	extenso élec perso. Arenh énergem
service fourniture	1 poste
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 60 kVA HPH : 60 kVA HCH : 60 kVA HPE : 60 kVA HCE : 60 kVA

facture n° 846382E du 20/08/2024

électricité du 13/07/2024 au 13/08/2024 : 10703 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 44 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	365,93 €
sous-total fourniture	1 836,96 €
total HT	2 202,89 €
TVA	491,51 €
autres taxes	254,66 €
total TTC	2 949,06 €

Merci de votre règlement avant le 22/09/2024

Date approximative de la prochaine facture ... 15/09/2024

énergem SAS	Bénéficiaire : énergem SAS BP 20129 57014 METZ Cedex 01	Référence compte client : 930624CC		
Montant 2 949,06 €	Payeur : SAS TRANSPORTS TENDRON	Référence facture : 846382E		
	802977200852 18000000009306240000846382989108 294906	Montant : 2 949,06 €		
	IBAN : FR7614505000010800267217222 ICS : FR74ZZZ532857 RUM : TIP080000000093062400008463822008	Référence compte client 930624CC Référence facture : 846382E		
	en cas de modification joindre un RIB <table><tr><td>Date et lieu</td><td>Signature</td></tr></table>	Date et lieu	Signature	TIPSEPA
Date et lieu	Signature			
Référence facture 846382E	Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENERGEM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENERGEM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.	ENERGEM TSA 20130 41974 BLOIS CEDEX 9		

000008463822 CELC TENDRON

14505000010800267217222

802977200852 18000000009306240000846382989108

294906



energem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
08 11 88 22 00
Coût d'un appel local
référence : 30000951030647

Votre contact
Pôle facturation - 03 87 34 37 37
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
email : facturation-pro@energem.fr

Votre référence à rappeler : 324 131

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

REÇU 22 FEV. 2024

contrat n° 939935

client titulaire	SAS TRANSPORTS TENDRON
espace de livraison	route nationale 20 CERCOTTES
offre	extenso élec perso. Arenh energem
service fourniture	1 poste
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 60 kVA HPH : 60 kVA HCH : 60 kVA HPE : 60 kVA HCE : 60 kVA

facture n° 763919E du 19/02/2024

électricité du 01/01/2024 au 13/02/2024 : 23 699 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 60 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	1 196,27 €
sous-total fourniture	4 067,54 €
total HT	5 263,81 €
TVA	1 090,19 €
autres taxes	187,14 €

total TTC 6 541,14 €

Merci de votre règlement avant le 23/03/2024

Date approximative du prochain relevé 02/03/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 16/03/2024

energem SAS

Montant
6 541,14 €

Bénéficiaire : energem SAS BP 20129 57014 METZ Cedex 01
Payeur : SAS TRANSPORTS TENDRON

Référence compte client : 930624CC
Référence facture : 763919E

Montant 654114
euros cents

IBAN : JOINDRE UN RIB/IBAN
ICS : FR74ZZZ532857
RUM : TIP08000000093062400007639191902

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Montant : 6 541,14 €
Référence compte client 930624CC
Référence facture : 763919E

en cas de modification, joindre un RIB

Date et lieu Signature

TIPSEPA

ENERGEM

TSA 20130
41974 BLOIS CEDEX 9

Référence
facture

763919E

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENERGEM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENERGEM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

000007639199 TRANSPORTS TENDRON

802977190269 25000000009306240000763919969108 654114

accès au réseau

composantes fixes	C/kVA/an	montant en €
gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024	199,80	16,65
comptage du 1 février 2024 au 29 février 2024	255,84	21,32
soutirage fixe du 1 février 2024 au 29 février 2024 (puissance réduite de 60 kVA - 1 mois)	24 55	122,75

composante soutirage variable					C/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/01/2024 au 13/02/2024				compteur n° 031636451594		
P	58 601	62 340	1	3 739	0,0476	177,98
HPH	312 662	324 434	1	11 772	0,0476	560,35
HCH	233 052	241 240	1	8 188	0,0363	297,22

autres composantes variables		C/h	montant en €
du 01/01/2024 au 13/02/2024			
puissance max atteinte Pointe	58 kVA		
dépassements horaire	0 h	11,21	0,00
puissance max atteinte HPH	59 kVA		
puissance max atteinte HCH	60 kVA		

sous-total HT accès au réseau 1 196,27

fourniture

part fixe	C/mois	montant en €
frais de gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024 (1 mois)	0 00	offert

part variable		C/kWh	montant en €
consommations toutes heures du 1 janvier 2024 au 13 février 2024	23 699 kWh	0,16273	3 856,54
charges pour soutirage physique du 1 janvier 2024 au 13 février 2024	23 699 kWh	0,00	0,00
capacité énergie - TH du 1 janvier 2024 au 13 février 2024	23 699 kWh	0,0046633683	110,52
flexibilité du 1 janvier 2024 au 13 février 2024	23 699 kWh	0 00424	100 48

sous-total HT fourniture 4 067,54

total HT 5 263,81

impôts et contributions	assiette	taux	montant en €
cspe du 01/01/2024 au 31/01/2024	16 697	0,0005 € / kWh	8,35
cspe du 01/02/2024 au 13/02/2024	7 002	0,0205 € / kWh	143,54
cta	160,72	21,93 %	35,25
tva	5 450 95	20,00 %	1 090 19

total TTC 6 541,14

communication

A noter : Selon l'arrêté du 25 janvier 2024, depuis le 1er février 2024, la CSPE est établie à 20,5€/MWh pour les entreprises (avec P> à 36 kVA), et à 21€/MWh pour les petits professionnels et les ménages (avec P<36 kVA).

- **cspe** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

votre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement

- **prélèvement automatique** : votre contact est à disposition pour mettre en oeuvre ce service gratuit.
- **envoi d'un chèque bancaire ou postal** à l'adresse suivante : énergem - BP 20129 - 57014 METZ Cedex 01
- **par internet via notre agence en ligne** en vous connectant sur notre site www.energem.fr.
- **par virement** : en rappelant impérativement votre numéro de facture **763919E** dans le libellé de votre virement sur le compte: FR76 3000 4024 7000 0102 8029 532 BIC : BNPAFRPPCNA.